



**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1968

et

RAPPORT

DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-QUATRIÈME SESSION
SUPPLÉMENT No 7E (A/7607/Add.5)

NATIONS UNIES

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1968

et

RAPPORT

DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-QUATRIÈME SESSION

SUPPLÉMENT No 7E (A/7607/Add.5)



NATIONS UNIES

New York, 1969

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Lettre d'envci	v
A. Comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1968 :	
<u>Etat I.</u> Etat du passif et de l'actif au 31 décembre 1968	2
<u>Etat II.</u> Etat des recettes et des dépenses de l'exercice 1968, non compris les fonds d'indemnisation	4
<u>Etat III.</u> Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de l'exercice 1968 et totaux cumulatifs	6
Tableaux annexés aux comptes :	
<u>Tableau 1.</u> Opérations de prêts	7
<u>Tableau 2.</u> Engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1968	8
<u>Tableau 3.</u> Contributions gouvernementales versées ou annoncées en 1968	9
<u>Tableau 4.</u> Dons de sources privées reçus en 1968	11
<u>Tableau 5.</u> Programme du HCR pour 1968 - Allocations et dépenses par région et par objet	12
<u>Tableau 6.</u> Fonds d'urgence - Allocations et dépenses de 1968, par objet	18
<u>Tableau 7.</u> Fonds d'affectation spéciale - Disponibilités et dépenses de 1968, par région et par destination ..	19
B. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	25
C. Notes relatives aux états financiers	31
D. Renseignements statistiques	33

LETTRE D'ENVOI

Le 1er juillet 1969

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les états financiers, au 31 décembre 1968, des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité qui contient ses principales conclusions et recommandations concernant les comptes, les états financiers et la gestion.

Comme suite aux recommandations du Comité ad hoc d'experts approuvées par l'Assemblée générale, la portée de la vérification des comptes de l'exercice 1968 a été élargie de manière à inclure un examen de la gestion et de l'administration du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité des
commissaires aux comptes

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Monsieur le Président
de l'Assemblée générale des Nations Unies
New York

A. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1968

ACTIF

	Fonds d'indemnisation	Autres fonds	Total
<u>Disponible et portefeuille :</u>			
Comptes courants	78 637,19	518 481,37	
Comptes à 48 heures	50 000,00	508 046,08	
Comptes de dépôt	150 000,00	5 400 000,00	
Portefeuille		<u>323,63</u>	
	<u>278 637,19</u>	<u>6 426 851,08</u>	6 705 488,27
<u>Sommes à recevoir :</u>			
Contributions gouvernementales annoncées (tableau 3)		123 331,00	
Fondation Calouste Gulbenkian et Comité néerlandais pour la campagne d'aide aux réfugiés européens		74 450,57	
Intérêts échus	913,11	215 642,19	
Remboursements de versements d'indemnisation	56 403,90		
Soldes inutilisés devant être remboursés par des agents chargés de l'exécution		32 282,07	
Sommes à recevoir (long terme) d'agents chargés de l'exécution		21 822,93	
Somme à recevoir du PNUD		8 710,39	
Compte de clearing en matière d'indemnisation		3 176,93	
Divers		<u>19 240,99</u>	
	<u>57 317,01</u>	498 657,07	555 974,08
<u>Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur (tableau 1) :</u>			
Prêts consentis		11 417 619,67	
<u>A déduire :</u>			
Sommes à rembourser dès réception :			
A la Fondation Calouste Gulbenkian		87 556,65	
Au Conseil norvégien pour les réfugiés		41 238,13	
Aux agents chargés de l'exécution pour frais de recouvrement		<u>395 716,70</u>	
		<u>10 893 108,19</u>	<u>10 893 108,19</u>
	<u>335 954,20</u>	<u>17 818 616,34</u>	<u>18 154 510,54</u>

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIE EXACT :

Le Chef de la Division de l'administration et des finances
du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

ATTESTATION

L'état de l'actif et du passif des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire examiné conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications est exact.

Le 1er juillet 1969

PASSIF

	Fonds d'indemnisation	Autres fonds	Total
<u>Engagements au titre de projets (tableau 2) :</u>			
Programme de 1968		1 171 508,79	
Programmes antérieurs (1964-1967)		961 571,30	
Grands programmes d'assistance		1 361 939,94	
Fonds d'urgence		107 267,74	
Fonds d'affectation spéciale		<u>457 716,39</u>	
		<u>4 060 004,16</u>	4 060 004,16
<u>Sommes à payer :</u>			
Compte de clearing de l'ONU		25 182,65	
Compte de clearing en matière d'indemnisation	3 176,93		
Divers		<u>11 392,36</u>	
	<u>3 176,93</u>	<u>36 575,01</u>	39 751,94
<u>Détenu en réserve pour transfert à des institutions bénévoles</u>		<u>7 627,77</u>	7 627,77
<u>Contributions pour 1969 versées par anticipation</u>		<u>234 382,00</u>	234 382,00
<u>Réserves pour imprévus :</u>			
Au titre de prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur		10 893 108,19	
Au titre de sommes à recevoir (long terme) d'agents chargés de l'exécution		20 634,93	
Au titre de soldes inutilisés devant être remboursés par des agents chargés de l'exécution		11 347,14	
Au titre d'indemnités pour cessation de service à verser à des agents locaux en Grèce		8 384,53	
A titre de garantie pour la production initiale du troisième disque du HCR		<u>60 000,00</u>	
		<u>10 993 474,79</u>	10 993 474,79
<u>Réserve pour campagnes d'appel de fonds</u>		<u>122 146,09</u>	122 146,09
<u>Excédents et soldes (états II et III) :</u>			
Fonds d'indemnisation, 1960	232 980,69		
Fonds complémentaire d'indemnisation, 1966	99 796,58		
Programme de 1968		145 802,38	
Fonds d'urgence		500 000,00	
Fonds d'affectation spéciale		218 604,14	
Fonds "mis en réserve"		<u>1 500 000,00</u>	
	<u>332 777,27</u>	<u>2 364 406,52</u>	<u>2 697 183,79</u>
	<u>335 954,20</u>	<u>17 818 616,34</u>	<u>18 154 570,54</u>

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés,

(Signé) Prince Sadruddin AGA KHAN

DE VERIFICATION

des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968 a été
nécessaires et nous certifions, comme suite à cette vérification qu'à notre avis cet état financier

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,
(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Vérificateur général des comptes du Canada,
(Signé) A. M. HENDERSON

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,
(Signé) Victor G. RICARDO

ETAT DES RECETTES ET DES
NON COMPRIS LES

(En dollars)

	<u>Programme de 1968</u>	<u>Programmes antérieurs (1963-1967)</u>
A. EXCEDENT ET SOLDES AU 31 DECEMBRE 1967		<u>70 737,35</u>
B. RECETTES		
1. <u>Contributions</u>		
Contributions gouvernementales (tableau 3)	3 545 579,00	4 693,00
Dons privés (tableau 4)	<u>389 656,99</u>	<u>224 011,39</u>
2. <u>Autres recettes</u>	3 935 235,99	228 704,39
Remboursement de prêts		
Intérêts échus	415 794,97	
Ajustements de change et commissions bancaires	(11 439,73)	
Opération disques microsillons		
Divers	17 563,42	
3. <u>Ajustements au titre de recettes d'exercices antérieurs ...</u>		(5 193,00)
4. <u>Ajustements au titres de projets d'exercices antérieurs</u>		
Annulation d'engagements		86 783,90
Remboursements par des agents chargés de l'exécution		87 190,32
Dépenses supplémentaires		(401,44)
	<u>4 357 154,65</u>	<u>397 034,17</u>
C. VIREMENTS		
Excédent et soldes d'exercices antérieurs	283 305,00	(282 348,74)
Contributions d'exercices antérieurs	11 900,00	(11 900,00)
Ajustements au titre de projets d'exercices antérieurs	<u>51 186,39</u>	<u>(173 572,78)</u>
<u>Total des disponibilités</u>	<u>4 703 546,04</u>	-
D. DEPENSES		
Engagements de 1968 (Tableaux 5, 6 et 7)	4 145 343,66	
Subvention au budget de l'ONU	<u>412 400,00</u>	
E. EXCEDENT ET SOLDES AU 31 DECEMBRE 1968	<u>145 802,38</u>	-

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIE EXACT

Le Chef de la Division de l'administration et des finances
du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

ATTESTATION

L'état des recettes et des dépenses, non compris les fonds d'indemnisation, pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968 a été examiné conformément nécessaires et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis cet

Le 1er juillet 1969

DEPENSES DE L'EXERCICE 1968,
FONDS D'INDEMNISATION

des Etats-Unis)

Grands programmes d'assistance	Fonds d'urgence	Fonds d'affectation spéciale			Total
		Compte d'éducation	Autres fonds d'affec- tation spéciale	Fonds "mis en réserve"	
	500 000,00	195 256,81	139 713,42	1 250 299,36	2 156 006,94
	10 000,00	74 383,00	410 026,34		4 044 681,34
956,26		78 339,69	237 867,91		930 832,24
956,26	10 000,00	152 722,69	647 894,25		4 975 513,58
	304 233,01			85 243,06	389 476,07
					415 794,97
					(11 439,73)
			5 791,15		5 791,15
					17 563,42
	(10 501,26)		(2 602,39)		(18 296,65)
829,21	13 789,64	2 037,01	1 204,57		104 644,33
47 696,46	4 248,61	341,62	2 698,81		142 175,82
(6 454,48)					(6 855,92)
43 027,45	321 770,00	155 101,32	654 986,39	85 243,06	6 014 367,04
(956,26)		7 663,20	(7 663,20)		
(42 071,19)				164 457,58	
-	821 770,00	358 021,33	787 036,61	1 500 000,00	8 170 373,98
	321 770,00	291 936,01	634 517,79		5 393 567,46
					412 400,00
-	500 000,00	66 085,32	152 518,82	1 500 000,00	2 364 406,52

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés,

(Signé) Prince Sadruddin AGA KHAN

DE VÉRIFICATION

concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies
à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications
état financier est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,
(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Vérificateur général des comptes du Canada,
(Signé) A. M. HENDERSON

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,
(Signé) Victor G. RICARDO

**FONDS D'INDEMNISATION : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE 1968
ET TOTAUX CUMULATIFS**
(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Exercice terminé le 31 décembre 1968</u>	<u>Totaux cumu- latifs au 31 décembre 1968</u>
A. FONDS D'INDEMNISATION, 1960		
1. <u>Solde au 31 décembre 1967</u>	459 357,45	-
2. <u>Recettes</u>		
Somme reçue du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne		10 714 285,70
Intérêts échus	15 003,82	1 592 820,47
Ajustements de change	-	<u>238 422,52</u>
	<u>474 361,27</u>	12 545 528,69
3. <u>Ajustements au titre de dépenses d'exercices antérieurs</u>		
Remboursement de sommes versées à des réfugiés pendant des exercices antérieurs	<u>280 921,00</u>	<u>1 483 005,43</u>
	755 282,27	14 028 534,12
4. <u>Dépenses</u>		
Versements à des réfugiés	442 903,14	13 607 126,49
Passé par profits et pertes	12 200,00	121 228,50
Dépenses d'administration	<u>67 198,44</u>	<u>67 198,44</u>
5. <u>Solde au 31 décembre 1968</u>	<u>232 980,69</u>	<u>232 980,69</u>
B. FONDS COMPLEMENTAIRE D'INDEMNISATION, 1966		
1. <u>Solde au 31 décembre 1967</u>	796 995,08	
2. <u>Recettes</u>		
Somme reçue du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne		882 500,00
Intérêts échus	12 137,67	33 053,91
Ajustements de change	<u>1 528,83</u>	<u>4 152,96</u>
	810 661,58	919 706,87
3. <u>Ajustements au titre de dépenses d'exercices antérieurs</u>		
Remboursement de sommes versées à des réfugiés pendant des exercices antérieurs	<u>600,00</u>	<u>600,00</u>
	811 261,58	920 306,87
4. <u>Dépenses</u>		
Versements à des réfugiés	711 265,00	752 265,00
Passé par profits et pertes	200,00	200,00
Dépenses d'administration	-	<u>68 045,29</u>
5. <u>Solde au 31 décembre 1968</u>	<u>99 796,58</u>	<u>99 796,58</u>

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIE EXACT :

Le Chef de la Division de l'administration et des finances du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) Prince Sadruddin AGA KHAN

ATTESTATION DE VERIFICATION

L'état récapitulatif des recettes et des dépenses (fonds d'indemnisation) concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968 a été examiné conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires et nous certifions, comme suite à cette vérification, qu'à notre avis cet état financier est exact.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,
(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Vérificateur général des comptes du Canada,
(Signé) A. M. HENDERSON

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,
(Signé) Victor G. RICARDO

Le 1er juillet 1969

TABLEAUX ANNEXES AUX COMPTES

Tableau 1

Opérations de prêts
(En dollars des Etats-Unis)

	Exercice terminé le 31 décembre 1968	Totaux cumulatifs au 31 décembre 1968	
<u>Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur</u>			
Sommes versées	4 371,49	15 673 930,44	
Ajustements :			
Sommes inutilisées remboursées ou dues par des agents chargés de l'exécution	(2 109,47)	(740 733,30)	
Ajustements de change	<u>(910,46)</u>	<u>173 379,65</u>	
	<u>1 351,56</u>		15 106 576,79
<u>Règlements</u>			
Remboursements	391 691,68 ^{a/}	3 083 251,31	
Conversion de prêts en dons	7 828,32	237 640,78	
Passé par profits et pertes	2 317,42	301 101,08	
Frais des agents chargés de l'exécution au titre du recouvrement de créances	<u>11 387,98</u>	<u>66 873,95</u>	
	<u>413 225,40</u>		<u>3 688 957,12</u>
<u>Prêts non remboursés au 31 décembre 1968</u>			<u>11 417 619,67^{b/}</u>
<u>A déduire :</u>			
Sommes à rembourser dès réception :			
A la Fondation Calouste Gulbenkian		87 556,65	
Au Conseil norvégien pour les réfugiés		41 238,13	
A des agents chargés de l'exécution pour frais de recouvrement		<u>395 716,70</u>	<u>524 511,48</u>
<u>Remboursements nets à recevoir au 31 décembre 1968</u>			<u>10 893 108,19</u>

a/ Dont 389 476,07 dollars pour le Haut Commissariat, 1 268,65 dollars pour la Fondation Calouste Gulbenkian et 946,96 dollars pour le Conseil norvégien pour les réfugiés.

b/ Ventilation des prêts non remboursés au 31 décembre 1968 :

Programme de 1968	3 494,05
Programmes antérieurs (1963-1967)	37 702,21
Grands programmes d'assistance	11 178 480,58
Fonds d'urgence	438,17
Fonds d'affectation spéciale	<u>197 504,66</u>
	<u>11 417 619,67</u>

Tableau 2

Engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1968

(En dollars des Etats-Unis)

	Programme de 1968	Programmes antérieurs 1963-1967	Grands programmes d'assistance	Fonds d'urgence	Fonds d'affectation spéciale			Total
					Compte d'éducation	Autres fonds d'affectation spéciale		
<u>Engagements non réglés au 1er janvier 1968</u>	2 178 771,26	1 836 751,91	23 792,64	103 191,60	450 239,80		4 592 747,21	
<u>Engagements de 1968</u>	4 557 743,66 ^{a/}	321 770,00	291 936,01	634 517,79			5 805 967,46	
	4 557 743,66	1 836 751,91	345 562,64	395 127,61	1 084 757,59		10 398 714,67	
<u>Engagements réglés en 1968</u> :								
Par décaissements	1 130 416,06	473 982,76	224 505,26	273 818,78	745 108,45		6 234 066,18	
Par annulation d'engagements d'exercices antérieurs	86 783,90	829,21	13 789,64	2 037,01	1 204,57		104 644,33	
<u>Engagements non réglés au 31 décembre 1968</u>	1 171 508,79	1 361 939,94 ^{b/}	107 267,74	119 271,82	338 444,57		4 060 004,16	
Engagements d'exercices antérieurs	961 571,30	1 361 939,94	107 267,74	3 641,38	214 917,37		2 542 069,99	
Engagements de l'exercice 1968	1 171 508,79			115 630,44	123 527,20		1 517 934,17	

a/ Y compris la subvention au budget de l'ONU (412 400 dollars).

b/ Y compris 515 383,42 dollars mis en réserve pour un projet de logement en Grèce pour lequel il n'a pas encore été signé d'accord.

Tableau 3

Contributions gouvernementales versées ou annoncées en 1968

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Programme de 1968	Programme de 1967	Fonds d'urgence	Fonds d'affectation spéciale		Total
				Compte d'éducation	Autres fonds d'affectation spéciale	
Abu Dhabi	6 269					6 269
Algérie	7 000					7 000
Arabie Saoudite	8 000					8 000
Australie	150 000					150 000
Autriche	24 000					24 000
Belgique	180 000				20 000	200 000
Botswana	500					500
Brésil	10 000					10 000
Burundi	-				30 000 ^{e/}	30 000
Cameroun	408					408
Canada	324 074					324 074
Chine	7 500 ^{a/}					7 500
Chypre	240					240
Colombie	1 000 ^{a/}					1 000
Côte d'Ivoire	3 060	3 060				6 120
Dahomey	500					500
Danemark	125 333			53 533 ^{e/}	47 843	306 509
Dubai	80 000 ^{e/}					2 075
Dubai	2 075					2 075
Etats-Unis d'Amérique	600 000					600 000
Finlande	40 000					40 000
France	389 242				20 000	409 242
Gabon	1 020					1 020
Gambie	240					240
Ghana	3 000 ^{a/}					3 000
Grèce	13 000					13 000
Inde	2 000 ^{b/}					2 000
Irak	-					-
Iran	5 000 ^{a/}					5 000
Irlande	7 500					7 500
Islande	2 807 ^{a/}					2 807
Israël	7 500 ^{a/}					7 500
Italie	1 520					3 000
Italie	1 480 ^{a/}					3 000
Japon	20 000					20 000
Kenya	1 000 ^{a/}					1 000
Libye	3 000					3 000
Luxembourg	3 000					3 000
Madagascar	2 877					2 877
Malaisie	1 000					1 000
Malawi	360					360
Maroc	9 960					9 960
Mauritanie	612 ^{a/}					612
Népal	2 000					2 000
Niger	510					510
Nigéria	5 000					5 000
Norvège	175 737			10 000	11 201,34	229 438,34
Norvège	32 500 ^{e/}					22 400
Nouvelle-Zélande	22 400 ^{a/}					22 400
Ouganda	5 000 ^{a/}					5 000
Pays-Bas	146 945				(2 107 ^{a/} (1 875 ^{a/}	150 927
Philippines	1 250					1 250
Portugal	2 000					4 000 ^{b/}
Portugal	2 000 ^{a/}					4 000 ^{b/}
République arabe unie	-					-
République centrafricaine	1 800					1 800

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme de 1968	Programme de 1967	Fonds d'urgence	Fonds d'affectation spéciale		Total
				Compte d'éducation	Autres fonds d'affectation spéciale	
République Dominicaine	1 000 ^{a/}					1 000
République fédérale d'Allemagne	325 000					325 000
République-Unie de Tanzanie	3 500					3 500
Royaume-Uni	287 977					287 977
Saint-Marin	1 600					1 600
Saint-Siège	2 500					2 500
Soudan	2 872					2 872
Suède	250 000			21 050	25 000	346 050
	50 000 ^{a/}					
Suisse	152 778					152 778
Togo	1 633 ^{a/}	1 633				3 266
Tunisie	2 500 ^{a/}					2 500
Turquie	5 000					5 000
Venezuela	4 000					4 000
Yougoslavie	10 000					10 000
Zambie	2 000					2 000
<u>Total partiel</u>	<u>3 545 579</u>	<u>4 693</u>	<u>10 000</u>	<u>74 383</u>	<u>158 026,34</u>	<u>3 792 681,34</u>
<u>Contributions multilatérales :</u>						
PNUD					200 000 ^{c/}	200 000
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud ^{d/}					52 000	52 000
<u>Total des contributions gouvernementales</u>	<u>3 545 579</u>	<u>4 693</u>	<u>10 000</u>	<u>74 383</u>	<u>410 026,34</u>	<u>4 044 681,34</u>

^{a/} Contributions annoncées, mais non encore versées au 31 décembre 1968 112 799 1 875 114 674

En outre, les contributions gouvernementales ci-après annoncées avant 1968 n'avaient pas été versées au 31 décembre 1968 :

Islande (programme de 1967) 2 807
 Niger (programme de 1967) 250
 Nigéria (programme de 1966) 5 600

Total des contributions gouvernementales annoncées, mais non encore versées au 31 décembre 1968 123 331

^{b/} Cette contribution figurait dans les comptes de 1967 à titre de contribution au programme de 1967, mais il a été établi en 1968 qu'il s'agissait d'une contribution au programme de 1968. Cette somme a donc été virée à ce programme (voir état II, Irak : 5 000 dollars, République arabe unie : 6 900 dollars).

^{c/} Pour un projet de développement zonal au Burundi.

^{d/} Dans les comptes des exercices antérieurs, les contributions provenant de cette source figuraient parmi les dons privés.

^{e/} Contribution spéciale au titre de l'éducation et d'autres activités ayant le caractère d'une assistance technique en faveur des réfugiés.

Tableau 4

Dons de sources privées reçus en 1968
(En dollars des États-Unis)

Donateurs	Programme de 1968	Programmes antérieurs (1963-1967)	Grands programmes d'assistance	Compte d'éducation	Fonds d'affectation spéciale		Total
					Autres fonds d'affectation spéciale	Total	
Anonyme				400,00	11 074,68	11 474,68	
Aid to European refugees, Royaume-Uni	15 681,00	15 681,00			1 324,81	1 324,81	
Comité australien pour la campagne d'aide aux réfugiés		57 200,00				57 200,00	
Comité belge pour la campagne d'aide aux réfugiés	47 996,16				240,00	48 236,16	
British Council of Churches							
Council of Organizations for Relief Service Overseas (CORSO), Nouvelle-Zélande	11 166,05	39 509,41				50 675,46	
Conseil danois pour les réfugiés		32 017,62				32 017,62	
Comité européen de coordination (ELEP) de la Société internationale de la lèpre, Belgique					4 000,00	4 000,00	
Conseil finlandais pour les réfugiés					5 000,00	5 000,00	
Comité allemand pour la campagne d'aide aux réfugiés		39 600,00			47 900,00	87 500,00	
Help the Aged, Royaume-Uni					2 399,81	2 399,81	
Société Howard Karagheusian					2 000,00	2 000,00	
Individuell Människojälp, Suède	14 446,84			27 450,00		27 450,00	
Legs	6 283,51		678,48		5 369,41	14 446,84	
Divers		3,36				3 851,41	
Festival de musique de l'OTAN, République fédérale d'Allemagne ...				15 000,00		15 000,00	
Comité néerlandais pour la campagne d'aide aux réfugiés					91 788,35 ^{a/}	91 788,35	
Conseil norvégien pour les réfugiés	50 000,00	40 000,00		15 000,00	3 800,34	108 800,34	
Nottingham Council, Royaume-Uni				959,92		959,92	
Programme oecuménique de secours d'urgence en Afrique, Conseil oecuménique des églises	20 000,00				6 173,92	26 173,92	
Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM), Royaume-Uni					55 003,60	55 003,60	
Affiches de Picasso (produit de la vente des)					1 792,99	1 792,99	
Rådha Barnen, Suède	216 210,70				14 442,25	230 652,95	
Association internationale soroptimiste			277,78		1 236,11	1 513,89	
Association pour les Nations Unies (Canada)	925,93					925,93	
Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (Canada)	6 946,80					6 946,80	
Total	389 656,99	224 011,39	956,26	78 339,69	237 867,91	930 832,24	

a/ Dont 64 010,57 dollars détenus à l'ordre du Haut Commissaire aux fins du projet RF/IS/IND.1/68 qui est en cours d'exécution.

Tableau 5

PROGRAMME DU HCR POUR 1968

Allocations et dépenses par région et par objet

(En dollars des Etats-Unis)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations a/	Dépenses	Soldes inutilisés
1. AUTRICHE				
Installation locale	60 000		60 000,00	
Assistance juridique	6 000		6 000,00	
Aide d'appoint	1 500	765,27	2 265,27	
2. BURUNDI				
Fonds ouvert pour installation locale	30 000		30 000,00	
Ecoles primaires à Mugera (réfugiés rwandais)	160 000		160 000,00	
3. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE				
Installation rurale dans les zones de : M'boki (réfugiés soudanais)	600 000		600 000,00	
Ouadda-Djallé et Djémah (réfugiés soudanais)	10 000		10 000,00	
Fonds ouvert pour solutions permanentes	10 000		10 000,00	
4. CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU)				
Installation rurale dans la province orientale (réfugiés soudanais)	350 000	(100 000,00)	250 000,00	
Fonds ouvert pour solutions permanentes	50 000	(22 246,00)	27 754,00	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations a/	Dépenses	Soldes inutilisés
5. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE				
Installation locale	12 000		12 000,00	
Assistance juridique	39 000	(6,70)	38 993,30	
Aide d'appoint	1 000		1 000,00	
6. FRANCE				
Installation locale	70 000		70 000,00	
Aide d'appoint	1 000	(16,89)	983,11	
7. GRECE				
Installation locale	25 000		25 000,00	
Assistance juridique	3 000	(2 038,33)	961,67	
Fourniture de conseils	33 000	2 213,48	35 213,48	
Aide d'appoint	6 000	1 000,00	7 000,00	
8. HONG-KONG				
Dépenses d'administration ^{b/}	30 000		30 000,00	
Soins et entretien	25 000		25 000,00	
9. INDE				
Soins médicaux à des réfugiés tibétains	12 000		12 000,00	
Logements de personnes âgées, réfugiées du Tibet		91 788,35	91 788,35	
Aide d'appoint		7 000,00	7 000,00	
10. ITALIE				
Installation locale	50 000		50 000,00	
Fourniture de conseils	10 000		10 000,00	
Assistance juridique	8 200	(779,34)	7 420,66	
Aide d'appoint	4 000	1 987,57	5 987,57	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations a/	Dépenses	Soldes inutilisés
11. AMERIQUE LATINE				
Installation locale	180 000	(12 000,00)	168 000,00	
Réinstallation	40 000	10 186,73	50 186,73	
Fourniture de conseils	8 000	522,82	8 522,82	
Assistance juridique	13 000	(3 072,77)	9 927,23	
Aide d'appoint	5 000	(33,78)	4 966,22	
12. MOYEN-ORIENT				
Installation locale	40 500		40 500,00	
Fourniture de conseils	5 500		5 500,00	
Aide d'appoint	7 000	2 500,00	9 500,00	
13. MAROC				
Installation locale	20 000	(16 000,00)	4 000,00	
14. NEPAL				
Logements de réfugiés tibétains à Katmandou	49 500	2 500,00	52 000,00	
Solutions permanentes pour des cas particuliers	8 000		8 000,00	
Fourniture de conseils	4 500	(1 111,66)	3 388,34	
Soins médicaux	3 000		3 000,00	
Aide d'appoint pour l'installation rurale du lac de Pokhara		3 500,00	3 500,00	
15. SENEGAL				
Installation rurale dans la zone de Casamance (réfugiés de Guinée portugaise)	102 000	10 000,00	112 000,00	
Fourniture de conseils	13 000		13 000,00	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations a/	Dépenses	Soldes inutilités
16. ESPAGNE				
Installation locale	65 000		65 000,00	
Fourniture de conseils	17 000	0,29	17 000,29	
Aide d'appoint	30 000	5 000,00	35 000,00	
17. SOUDAN				
Installation rurale dans la province de Kassala (réfugiés éthiopiens)	300 000	50 000,00	350 000,00	
Dépenses d'administration ^{c/}	48 000		9 048,88	38 951,12
18. SUISSE				
Fourniture de conseils		5 208,33	5 208,33	
19. PAYS SOUS REGIME DE TRAITE				
Installation locale (réfugiés de Zanzibar)	10 000		10 000,00	
20. OUGANDA				
Installation rurale dans les zones de : Kyangwali, Nakivale, Oruchinga-Rwamwaya, Kahunge, Onigo (réfugiés rwandais)	240 000	48 694,67	288 694,67	
Kyaka (réfugiés rwandais et congolais)	80 000	(3 351,54)	76 648,46	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations <u>a/</u>	Dépenses	Soldes inutilisés
<u>UGANDA (suite)</u>				
Nakapiripirit (réfugiés soudanais)	32 250	(9,10)	32 240,90	
Ibuga (réfugiés soudanais)	15 650	43 114,70	58 764,70	
Agago (réfugiés soudanais)	12 100	(83,19)	12 016,81	
Fonds ouvert pour solutions permanentes	10 000	(8 700,00)	1 300,00	
Experts agricoles dans diverses zones d'installation		9 000,00	9 000,00	
Dépenses d'administration ^{c/}	12 000	(2 351,32)	2 343,46	7 305,22
21. REPUBLIQUE ARABE UNIE				
Installation locale	84 000		84 000,00	
Fourniture de conseils	2 000	536,89	2 536,89	
Aide d'appoint	5 000	1 402,29	6 402,29	
22. REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE				
Installations rurales dans les zones de :				
Rutamba (réfugiés du Mozambique)	45 600		45 600,00	
Lundo (réfugiés du Mozambique)	47 150	60 245,00	107 395,00	
Muhukuru (réfugiés du Mozambique)	124 000		124 000,00	
Pangale (réfugiés du Congo et du Malawi)	6 900		6 900,00	
Mwesi (réfugiés rwandais)		32 700,00	32 700,00	
Fonds ouvert pour solutions permanentes	20 000	(2 130,53)	17 869,47	

Tableau 5 (suite)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations <u>a/</u>	Dépenses	Soldes inutilisés
23. YOUGOSLAVIE				
Installation locale	200 000	900,00	200 900,00	
24. ZAMBIE				
Installations rurales dans les zones de : Nyimba (réfugiés du Mozambique)	19 000	20 630,00	39 630,00	
Lwatembo (réfugiés angolais)	33 250	31 930,62	65 180,62	
Mayukwayukwa (réfugiés angolais)	53 000	43 325,96	96 325,96	
Fonds ouvert pour solutions permanentes	6 000	(974,16)	5 025,84	
25. ALLOCATIONS GENERALES				
Installation locale	35 000	(8 433,15)	26 566,85	
Réinstallation	160 000	18 442,03	178 442,03	
Rapatriement	40 000	(22 647,55)	17 352,45	
Assistance juridique	13 000	(5 380,54)	7 619,46	
Aide d'appoint	20 000	6 271,55	26 271,55	
26. RESERVE	<u>300 000</u>	<u>(300 000,00)</u>		
	4 191 600	-	4 145 343,66	46 256,34
27. SUBVENTION	<u>440 000</u>		<u>412 400,00</u>	<u>27 600,00</u>
	<u>4 631 600</u>	-	<u>4 557 743,66</u>	<u>73 856,34</u>

- a/ Les ajustements entre allocations représentent au total 211 366,55 dollars.
- b/ Participation du HCR aux dépenses d'administration du bureau mixte HCR/Comité intergouvernemental pour les migrations européennes à Hong-kong.
- c/ Allocations au titre de dépenses d'administration qui n'étaient pas prévues au budget ordinaire du HCR (chapitre 18 du budget de l'ONU pour 1968).

Tableau 6

FONDS D'URGENCE

Allocations et dépenses de 1963, par objet

(En dollars des Etats-Unis)

Objet des allocations	Allocations	Dépenses de 1968	Soldes inutilisés au 31 décembre 1968
AUTRICHE			
Réfugiés tchèques	50 000	50 000	-
BOTSWANA			
Réfugiés angolais	79 000	79 000	-
UGANDA			
Réfugiés soudanais	19 000	19 000	-
REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE			
Réfugiés du Mozambique	114 770	114 770	-
SOUDAN			
Réfugiés congolais	30 000	30 000	-
ZAMBIE			
Réfugiés angolais	29 000	29 000	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	321 770	321 770	-
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Tableau 7

FONDS D'AFFECTION SPECIALE

Disponibilités et dépenses de 1968, par région et
par destination

(En dollars des Etats-Unis)

Région et destination	Total des dis- ponibilités	Dépenses de 1968	Soldes au 31 décembre 1968
I. COMPTE D'EDUCATION DES REFUGIES			
1. <u>Burundi</u>			
Réfugiés rwandais - enseignement post-primaire	11 000,00	11 000,00	-
Ecole secondaire de St-Albert - achat de manuels scolaires	2 083,33	2 083,33	-
2. <u>République centrafricaine</u>			
Réfugiés soudanais - bourses d'études	25 600,00	22 561,71	3 038,29
Réfugiés soudanais - aide d'appoint pour la construction d'une école secondaire	9 000,00	9 000,00	-
3. <u>Congo</u>			
Réfugiés rwandais et soudanais - bourses d'études	12 500,00	12 500,00	-
4. <u>Inde</u>			
Etudiants réfugiés du Tibet - frais de voyage	9 000,00	-	9 000,00
Etudiants réfugiés du Tibet - bourses d'études	745,23	-	745,23
5. <u>Kenya</u>			
Réfugiés rwandais et soudanais - bourses d'études	55 024,16	55 024,16	-

Tableau 7 (suite)

Région et destination	Total des dis- ponibilités	Dépenses de 1968	Soldes au 31 décembre 1968
6. <u>Moyen-Orient</u>			
Réfugiés de Zanzibar (à Dubai) - formation professionnelle au Liban	10 400,00	10 400,00	-
Réfugiés africains - ensei- gnement secondaire et formation professionnelle en République arabe unie	40 000,00	40 000,00	-
7. <u>Ouganda</u>			
Réfugiés rwandais et soudanais - bourses d'études, frais de voyage connexes et formation professionnelle	62 459,70	31 484,74	30 974,96
8. <u>République-Unie de Tanzanie</u>			
Réfugiés du Mozambique - établissements d'enseignement primaire	13 566,00	13 566,00	-
Enseignement secondaire pour 14 écoliers réfugiés	3 216,00	3 216,00	-
9. <u>Zambie</u>			
Centre de formation agricole de Mkushi	74 480,00	74 480,00	-
Réfugiés du Malawi - bourses d'études	5 260,15	5 260,15	-
Projet Charlotte Loewenthal - bourses d'entretien	959,92	959,92	-
10. <u>Non précisé et divers</u>	<u>22 726,84</u>	<u>400,00</u>	<u>22 326,84</u>
Total, Compte d'éducation	358 021,33	291 936,01	66 085,32
II. AUTRES FONDS D'AFFECTION SPECIALE			
1. <u>Algérie</u>			
Opération de secours	2 434,11	-	2 434,11
2. <u>Belgique</u>			
Aide à des personnes réfugiées	1 324,81	1 324,81	-
Foyer St-Nicolas pour les vieux	3 180,00	3 180,00	-

Tableau 7 (suite)

Région et destination	Total des dis- ponibilités	Dépenses de 1968	Soldes au 31 décembre 1968
3. <u>Burundi</u>			
Projet de développement zonal (opérations préliminaires)	285 003,60	285 003,60	-
4. <u>République centrafricaine</u>			
Léproserie de M'boki	4 000,00	-	4 000,00
5. <u>Ethiopie</u>			
Bureau d'enseignement et de placement	84 044,34	84 044,34	-
6. <u>France</u>			
Aide à des artistes réfugiés	1 836,30	1 761,30	75,00
7. <u>Grèce</u>			
Aide à des personnes se trouvant dans des camps	373,34	373,34	-
Foyer du Prince Nicolas, à Athènes	1 161,17	1 161,17	-
Foyer Nansen à Salonique	3 166,67	3 166,67	-
Foyer des vieux à Rentis	1 550,00	1 550,00	-
8. <u>Hong-kong</u>			
Réinstallation de "Vieux croyants"	8 296,40	-	8 296,40
Logement de pêcheurs au village de Hang Hau	47 900,00	-	47 900,00
9. <u>Inde</u>			
Fonds international pour les réfugiés tibétains	16 144,68	16 028,94	115,74
Aide aux personnes âgées et infirmes réfugiées au Tibet	91 788,35	91 788,35	-
Transport de réfugiés tibétains par le Comité inter- gouvernemental pour les migrations européennes	8 911,00	8 911,00	-

Tableau 7 (suite)

Région et destination	Total des dis- ponibilités	Dépenses de 1968	Soldes au 31 décembre 1968
10. <u>Moyen-Orient</u>			
Foyer des vieux à Alep	1 000,00	1 000,00	-
Fourniture de conseils juridiques en République arabe unie	1 931,92	1 931,92	-
Réfugiés arméniens âgés en République arabe unie	2 000,00	2 000,00	-
11. <u>Maroc</u>			
Aide à des réfugiés à SOMEC	5 976,09	5 976,09	-
12. <u>Ouganda</u>			
Transport intérieur de vêtements offerts	6 173,92	6 173,92	-
13. <u>Zambie</u>			
Bibliothèque de l'école secondaire de Mkushi	2 800,34	2 800,34	-
Achat d'équipement de sport pour des réfugiés angolais	240,00	240,00	-
14. <u>Pays divers</u>			
Transport de réfugiés par l'inter- médiaire du Comité inter- gouvernemental pour les migrations européennes	60 000,00	60 000,00	-
Aide à des réfugiés d'Afrique du Sud installés dans des pays africains	52 000,00	52 000,00	-
Opération disques microsillons ^{a/}	84 651,27	-	84 651,27
Divers	9 148,30	4 102,00	5 046,30
Total, autres fonds d'affectation spéciale	<u>787 036,61</u>	<u>634 517,79</u>	<u>152 518,82</u>
TOTAL GENERAL	<u>1 145 057,94</u>	<u>926 453,80</u>	<u>218 604,14</u>

a/ Voir note page suivante.

(Note de la page précédente)

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
a/ Solde disponible au 1er janvier 1968		87 501,15
Recettes de 1968 : Produit des ventes	5 791,15	
Ajustements	<u>1 450,16</u>	<u>7 241,31</u>
Total disponible		94 742,46
Allocations :		
Pour des étudiants réfugiés du Tibet - frais de voyage (point I 4) ci-dessus	9 000,00	
Pour le foyer St-Nicolas pour les vieux, Belgique (point II 2) ci-dessus	780,19	
Pour le transport de réfugiés tibétains par le CIME (point II 9) ci-dessus	<u>311,00</u>	<u>10 091,19</u>
Solde au 31 décembre 1968		<u>84 651,27</u>

B. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES
COMPTES, LES ETATS FINANCIERS ET LA GESTION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GEREES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES POUR
L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1968

1. Le Comité des commissaires aux comptes, créé en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, est tenu de vérifier les comptes de l'ONU, y compris tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux conformément aux articles 12.1 et 12.5 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement, ainsi qu'au paragraphe 22 du statut du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et à l'article XII du règlement financier applicable aux contributions volontaires, promulgué par le Haut Commissaire.

2. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a soumis, pour vérification, les états financiers ci-après ainsi que divers exposés détaillés et tableaux justificatifs.

Etat I.	Actif et passif au 31 décembre 1968
Etat II.	Recettes et dépenses de 1968 (non compris les fonds d'indemnisation)
Etat III.	Fonds d'indemnisation : recettes et dépenses de 1968 et totaux cumulatifs
Tableau 1.	Opérations de prêts
Tableau 2.	Engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1968
Tableau 3.	Contributions gouvernementales versées ou annoncées en 1968
Tableau 4.	Dons de sources privées reçus en 1968
Tableau 5.	Programme du HCR pour 1968 - allocations et dépenses par région et par objet
Tableau 6.	Fonds d'urgence - allocations et dépenses de 1968, par objet
Tableau 7.	Fonds d'affectation spéciale - disponibilités et dépenses de 1968, par région et par destination

Portée de la vérification

3. Dans ses travaux le Comité des commissaires aux comptes observe les principes dont il est question à l'article XII, article 12.1 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et qui sont énoncés comme suit dans l'annexe audit règlement :

"1. Le Comité des commissaires aux comptes vérifie les comptes de l'Organisation des Nations Unies, y compris tous les trust funds et comptes spéciaux, comme il le juge nécessaire pour certifier :

- a) Que les états financiers sont conformes aux livres et écritures de l'Organisation;
- b) Que les opérations financières dont les états rendent compte ont été conformes aux règles et règlements, aux dispositions budgétaires et aux autres directives applicables;
- c) Que les valeurs et le numéraire déposés en banque ou en caisse ont été soit vérifiés grâce à des certificats directement reçus des dépositaires de l'Organisation, soit effectivement comptés."

4. En examinant les comptes et les états financiers, le Comité des commissaires aux comptes a passé en revue les méthodes comptables et le système de contrôle intérieur et a vérifié les opérations ainsi que l'exactitude des écritures et des divers renseignements, preuves et explications fournis à l'appui des comptes, dans la mesure où les circonstances l'exigeaient.

Gestion et administration

5. Outre la vérification des comptes et des états financiers du Haut Commissariat, le Comité a élargi la portée de son examen en procédant au cours de l'année, dans une certaine mesure, à une vérification de l'organisation et des méthodes dans les domaines de la gestion et de l'administration. Le Comité a fait observer qu'en étendant ses travaux à ces domaines, il répondait aux vœux de l'Assemblée générale qui avait approuvé l'application générale des recommandations du Comité ad hoc d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

6. On peut définir la vérification de l'organisation et des méthodes comme étant une étude, une analyse et une évaluation systématiques et continues de tous les facteurs qui interviennent dans le fonctionnement et l'administration d'un service et comme étant le prolongement logique, à multiples ramifications, de la vérification des comptes qui n'est qu'une analyse critique des activités financières passées d'une organisation. En revanche, la vérification de l'organisation et des méthodes est une évaluation constructive des différentes solutions qui pourront s'offrir à une organisation, c'est-à-dire des solutions fondées sur une étude des objectifs déclarés, des activités du passé en matière de gestion et des problèmes actuels.

7. Une fois achevé son examen, le Comité des commissaires aux comptes a communiqué au Secrétaire général et au Haut Commissaire un rapport dans lequel figuraient ses conclusions et recommandations. En soumettant ce rapport au Secrétaire général, le Comité des commissaires aux comptes a formulé une proposition que le Secrétaire général a d'ailleurs acceptée et tendant à ce que le rapport ne soit distribué que sur instruction du Secrétaire général; le secrétaire du Comité ne fournit donc des exemplaires de ce rapport que lorsqu'il en a reçu l'ordre.

8. Le Haut Commissaire a examiné les recommandations du Comité en lui donnant l'assurance que l'on s'efforcera au maximum d'appliquer les différentes recommandations dans le cadre des Nations Unies, selon qu'il conviendrait :

9. Ces recommandations sont les suivantes :

- a) En ce qui concerne les objectifs et les principes directeurs :
 - i) Le HCR devrait être un bureau permanent soumis à un examen périodique de l'Assemblée générale;
 - ii) Il faudrait réévaluer ses activités sur le plan géographique et sur le plan opérationnel.
- b) En ce qui concerne l'organisation du Haut Commissariat :
 - i) Il faudrait envisager de modifier la structure de la Division des opérations;
 - ii) Il faudrait à l'avenir envisager d'enlever à la Division des questions juridiques les tâches juridiques de caractère plus pratique pour les confier à la Division des opérations.
- c) Il faudrait introduire un système d'évaluation de la productivité qui permettrait de consigner les efforts faits par chaque administrateur au siège et dans les délégations, et fournirait ainsi des renseignements utiles pour analyser le volume de travail, utiliser les ressources au maximum et appuyer toutes décisions concernant des changements d'ordre structurel. En outre, on pourrait ainsi obtenir des renseignements concrets pour effectuer à l'avenir une étude, poste par poste, comme l'a demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Situation des prêts en Grèce

10. Depuis 1955, le HCR a passé, en qualité d'agent chargé de l'exécution, un certain nombre d'accords avec le Gouvernement grec en vue de la construction de logements pour les réfugiés en Grèce. Cinquante-cinq pour cent du coût total de ces logements sont couverts par un prêt consenti aux réfugiés, le solde étant un don. En outre, les services de spécialistes ont été fournis dans des conditions analogues. La part des dépenses à la charge du HCR varie selon les accords et est le résultat de négociations, mais le HCR a participé pour 62 p. 100 environ au prêt et au don.

11. Les bénéficiaires des prêts et le Gouvernement grec ont contracté des accords (obligations) hypothécaires. Ce n'est qu'en 1963 que le Gouvernement grec a obtenu les pouvoirs législatifs nécessaires pour contracter de tels accords ou obligations avec les réfugiés. Le gouvernement a alors créé un comité spécial chargé de donner une estimation des coûts et de les répartir entre les différentes unités afin de fixer la valeur des obligations. Au 31 décembre 1968, 1 164 obligations, représentant un total de 1 198 000 dollars, avaient été émises, soit 47 p. 100 de la somme prêtée sur les 2 013 logements occupés.

12. En outre, 1 367 obligations provisoires ont été émises jusqu'au 31 décembre 1968, en attendant l'achèvement des projets et le calcul des coûts définitifs afin que le recouvrement des créances puisse commencer dès l'occupation des logements. Il reste donc 282 logements pour lesquels il n'a été émis aucune obligation définitive ni provisoire.

13. Conformément aux accords signés, le Gouvernement grec a perçu un intérêt de 2 p. 100 par an sur la valeur totale des prêts consentis. Les accords prévoient que cet intérêt servira essentiellement à couvrir les frais d'administration et d'entretien des immeubles.

14. Le Comité des commissaires aux comptes a signalé l'année dernière à l'Assemblée générale qu'un accord entre les deux parties concernant l'usage qui serait fait de l'intérêt perçu était sur le point d'être négocié. Le Haut Commissaire pour les réfugiés a signé cet accord, mais le Gouvernement grec ne l'a pas encore fait.

15. Le Comité des commissaires aux comptes a également signalé à cette époque que les négociations relatives à la fixation d'un taux d'allocation touchaient à leur fin. Des taux d'allocation uniformes ont désormais été convenus. Cela veut dire qu'au lieu de calculer à des taux variant autour de 62 p. 100 la part du total des sommes remboursées au titre des obligations qui revient au HCR on applique un taux d'allocation uniforme de 61,7 p. 100 pour les remboursements effectués en vertu des accords, un dernier ajustement devant être opéré lorsque tous les remboursements au titre des obligations auront été effectués.

16. Les sommes remises au HCR sont identifiées en ce qui concerne les accords relatifs aux projets, mais elles ne le sont pas en ce qui concerne les obligations comme l'exigeraient les accords.

17. Le Service de vérification intérieure des comptes n'a pas réussi à vérifier les recettes provenant du remboursement des prêts car il n'est pas courant d'émettre des obligations et le Gouvernement grec ne fournit pas de rapport détaillé sur chaque prêt. Les créances sont recouvrées par les bureaux grecs des recettes fiscales qui sont probablement les seuls à connaître le détail des opérations. Il a été indiqué au Comité des commissaires aux comptes qu'étant donné l'expérience du passé, le HCR ne voulait pas insister pour que les opérations concernant ces prêts fassent l'objet d'une comptabilité détaillée et d'une vérification complète tant que les projets ne seraient pas achevés et que toutes les obligations n'auraient pas été émises.

Dépenses d'administration

18. Les dépenses d'administration du Haut Commissariat qui se sont chiffrées à 3 941 225 dollars pour 1968 ont été imputées sur le budget ordinaire de l'ONU (chap. 18), conformément au paragraphe 20 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Depuis 1965, ces dépenses d'administration sont compensées en partie par une subvention prélevée sur les contributions volontaires. Cette subvention qui a commencé à être versée en 1965 sur la recommandation du Comité consultatif, représente 10 p. 100 des engagements de l'exercice précédent au titre du programme du HCR. Elle était de 412 400 dollars en 1968.

19. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) S. M. RAZA, S.Pk.

Le Vérificateur général des comptes du Canada,

(Signé) A. M. HENDERSON

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,

(Signé) Victor G. RICARDO

Le 1er juillet 1969

C. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Etat de l'actif et du passif

1. Les gouvernements ont annoncé de façon ferme pour 1969 des contributions se chiffrant au total à 1 191 000 dollars qui ne figurent pas dans les comptes arrêtés au 31 décembre 1968.
2. Certains accords signés ou lettres d'instruction établies avant le 31 décembre 1968 portent sur des engagements représentant, pour l'exercice 1969, un montant de 1 880 000 dollars qui n'a pas été comptabilisé.
3. Les engagements non réglés comprennent un montant de 1 078 000 dollars qui n'a pas fait l'objet d'accord avec un agent chargé de l'exécution avant la fin de l'exercice. Sur cette somme, 563 000 dollars avaient été engagés sur la base de lettres d'instruction en vue de l'exécution de projets par les délégations. Le solde, soit 515 000 dollars, a été inscrit au tableau 2 des états financiers.

Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses

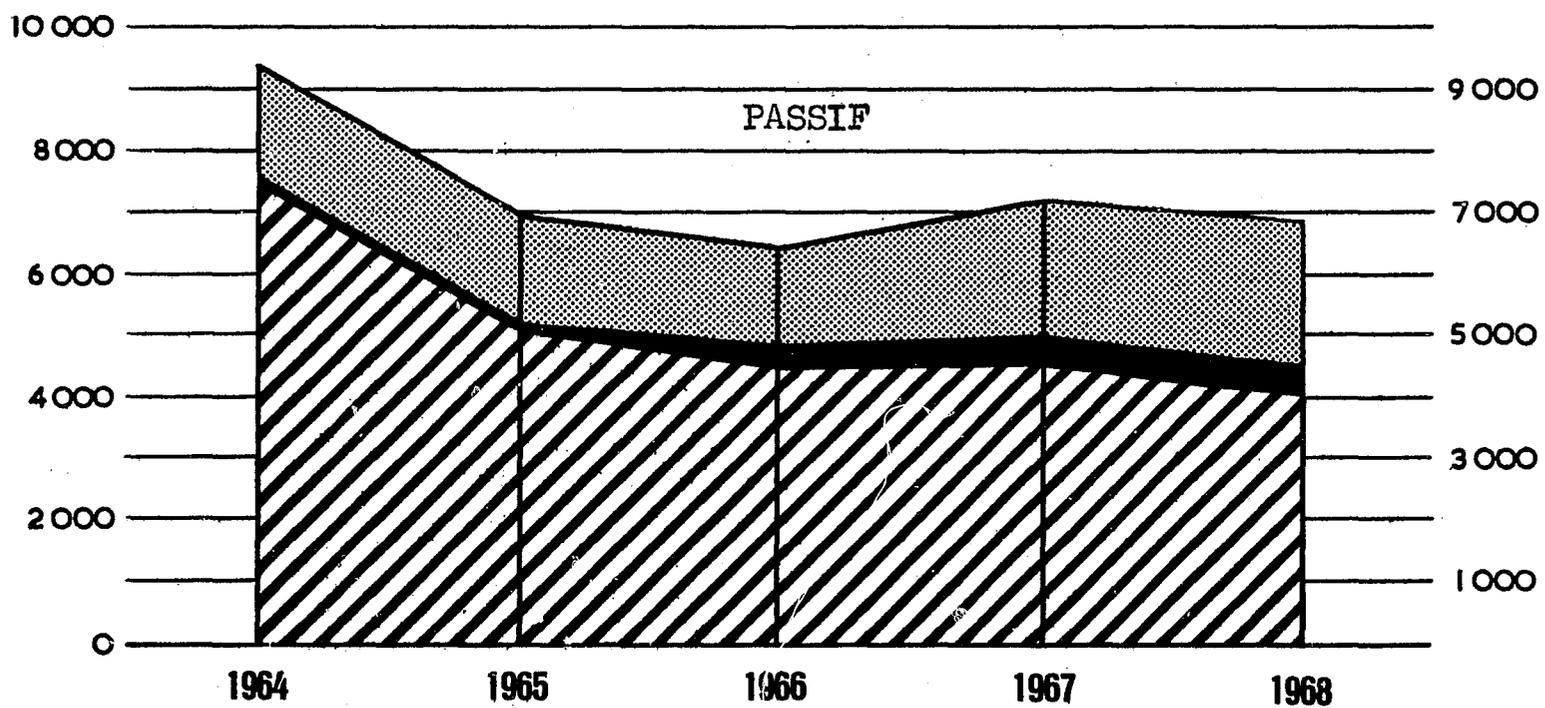
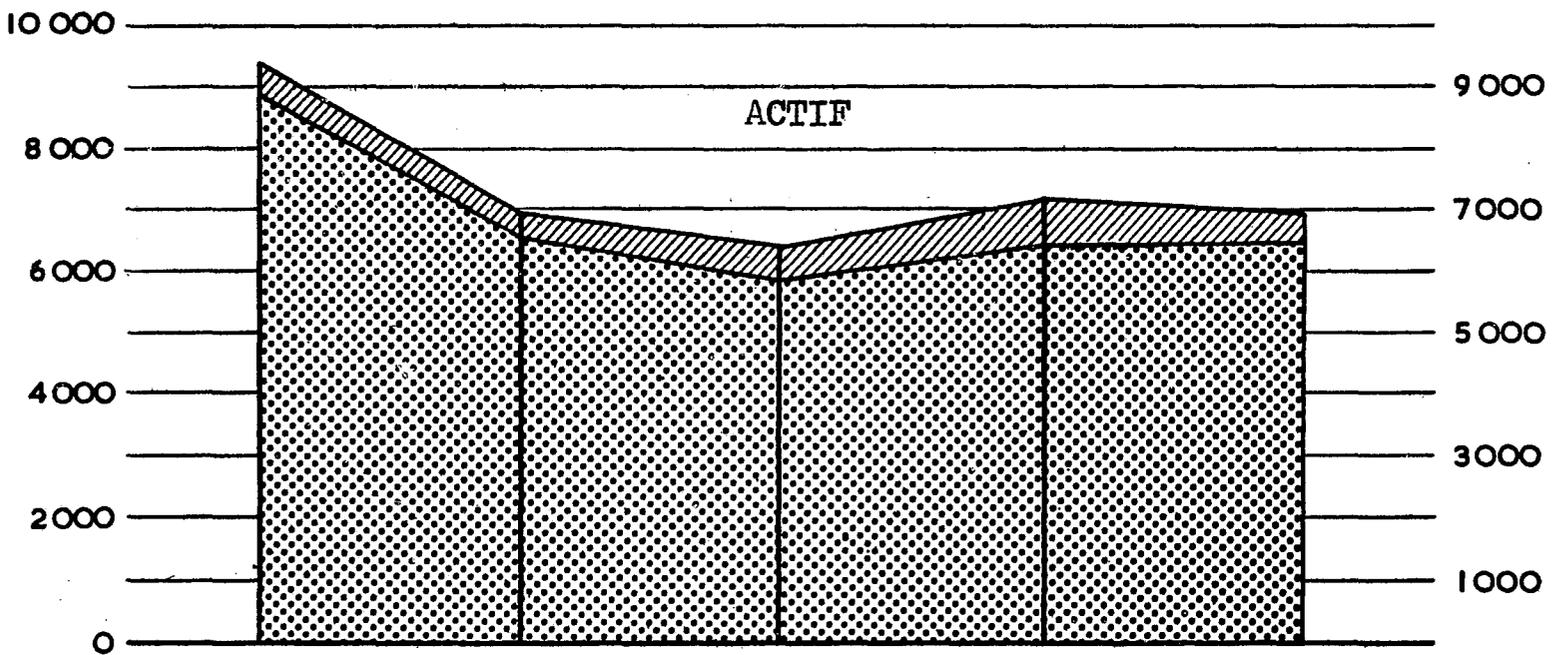
Le total des sommes à recevoir passées par profits et pertes comprend 10 810 dollars pour 1968 et 106 936 dollars pour 1967 correspondant à des demandes de remboursement adressées à la Bundesverwaltungsamt, Cologne, qui étaient considérées auparavant comme des sommes à recevoir, mais qui se sont avérées n'être pas pleinement fondées.

D. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Graphique 1

ACTIF ET PASSIF DU HCR^{a/} AU 31 DECEMBRE DES EXERCICES 1964 A 1968
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

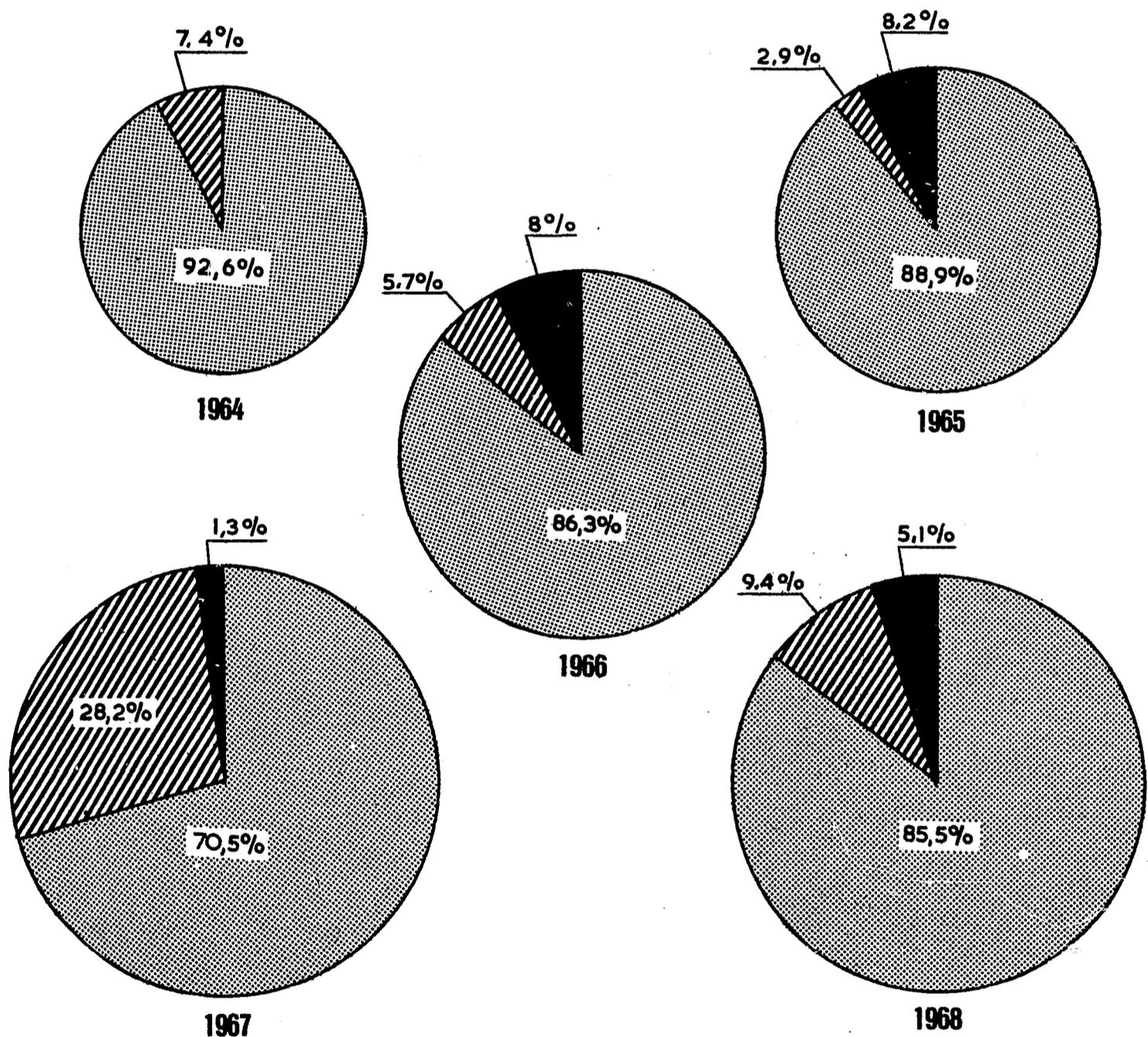
	1964	1965	1966	1967	1968
Disponible et portefeuille	8,902	6,585	5,876	6,387	6,427
Sommes à recevoir	565	375	523	743	499
Engagements au titre de projets	7,567	5,118	4,489	4,593	4,060
Autres exigibilités	106	103	386	381	501
Excédents et soldes	1,794	1,740	1,524	2,156	2,365



a/ Non compris les prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur, ni les fonds d'indemnisation.

Graphique 2
FINANCEMENT DES PROGRAMMES ANNUELS DU HCR, 1964-1968
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1964	1965	1966	1967	1968
Dépenses totales <u>a/</u>	2,848	3,227	3,613	4,352	4,145
Contributions gouvernementales	2 638	2 869	3 119	3 070	3 545
Dons privés	210	95	207	1 226	390
Autres recettes <u>b/</u>		263	287	56	210



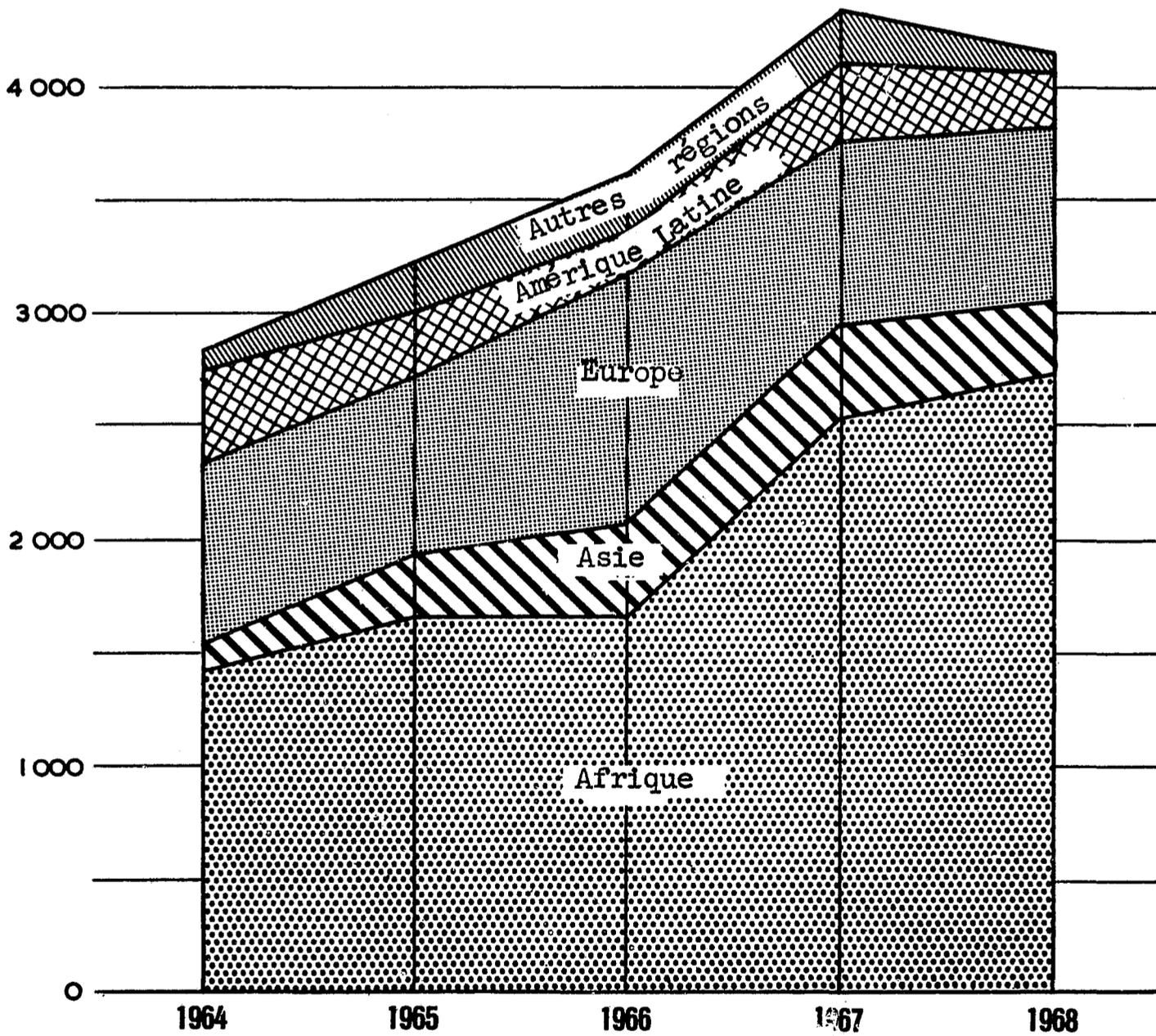
a/ Non compris les subventions.

b/ Non compris l'intérêt des placements.

Graphique 3

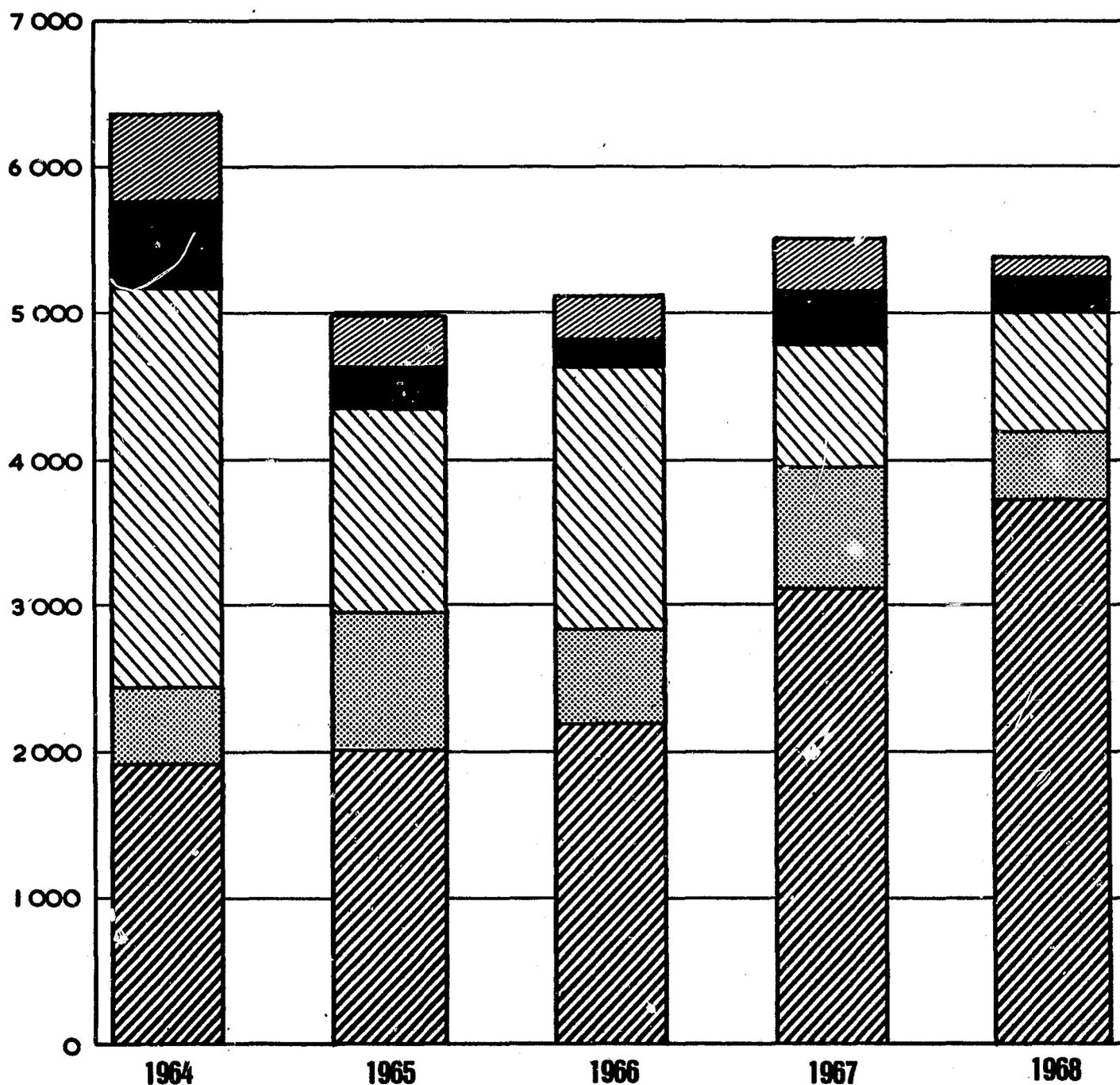
PROGRAMMES ANNUELS DU HCR PAR REGION, 1964-1968
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1964	1965	1966	1967	1968
AFRIQUE	1,422	1,664	1,651	2,544	2,730
ASIE	112	284	424	430	332
EUROPE	810	790	1,098	801	763
AMERIQUE LATINE	414	285	192	351	241
AUTRES REGIONS	90	204	248	226	79
Total	2,848	3,227	3,613	4,352	4,145



Graphique 4
 DEPENSES TOTALES DU HCR, PAR REGION^{a/}, 1964-1968
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1964	1965	1966	1967	1968
AFRIQUE	1,904	2,042	2,201	3,135	3,723
ASIE	521	931	641	844	460
EUROPE	2,752	1,381	1,807	831	830
AMERIQUE LATINE	588	285	192	366	241
AUTRES REGIONS	600	343	307	340	140
Total	6,365	4,982	5,148	5,516	5,394

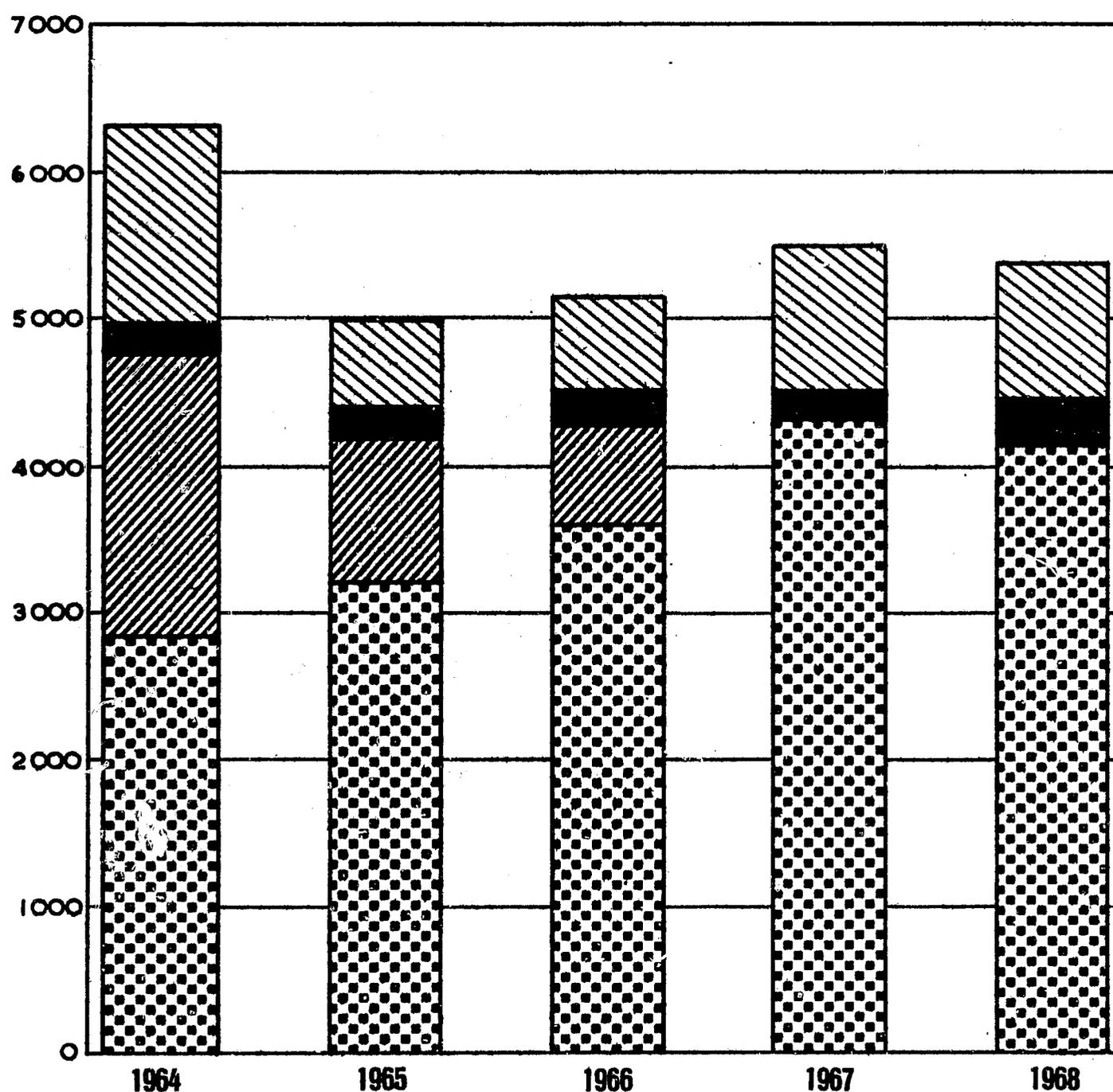


a/ Non compris les fonds d'indemnisation.

Graphique 5

DEPENSES TOTALES DU HCR PAR PROGRAMME OU FONDS^{a/}, 1964-1968
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1964	1965	1966	1967	1968
Programmes annuels	2 848	3 227	3 613	4 352	4 145
Grands programmes d'assistance	1,926	987	677	—	—
Fonds d'urgence	225	210	246	206	322
Fonds d'affectation spéciale	1,366	558	612	958	927
Total	6,365	4,982	5,148	5,516	5,394



a/ Non compris les fonds d'indemnisation.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.